



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

DÉLIBÉRATION N° 22-61

Conseil d'Administration du 05/07/2022

PARTENARIAT HORS CONVENTION GÉNÉRALE

MISSIONS FACULTATIVES :

COMMUNE DE DINAN-LÉHON

MOBILITÉ-EMPLOI-COMPÉTENCES

• Nombre de membres en exercice :	35
• Nombre de membres présents :	18
• Nombre de pouvoirs :	7
• Nombre de suffrages exprimés :	25
• Votes POUR :	25
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

L'accès à certaines des missions facultatives du Service Mobilité Emploi Compétences peut être élargi à d'autres établissements que ceux éligibles à la convention générale d'utilisation des services si leurs besoins le justifient :

- Etablissements à vocation d'utilité publique et/ou d'intérêt général
- Collectivités locales hors département.

C'est dans ce contexte que la commune de Dinan-Léhon sollicite la possibilité de recours à la mise à disposition de personnel. La collectivité souhaite en effet recruter en mission temporaire un étudiant de licence professionnelle aux métiers techniques issu de la promotion suivie par le CDG 35.

Afin de respecter les mesures de sécurisation applicables aux collectivités, la commune de Dinan-Léhon sollicite le CDG 35 pour une mission temporaire de 6 mois.

Le CDG 22 a émis un accord favorable à la conclusion de ce partenariat exceptionnel.

Une convention particulière définit les modalités de mise en œuvre de ce partenariat.

Cette convention prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2022.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

DÉCIDE

- de valider ce partenariat avec la commune de DINAN-LÉHON (Côtes d'Armor)
- d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20220711-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-07-2022

Publication le : 11-07-2022



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN